

## **La grammaire de l'exclamation : aspects théoriques, français de référence et français québécois**

### Résumé du mémoire

Qui dit exclamation dit intonation exclamative. Cette association s'infiltré dans les exemples de plusieurs grammairiens qui tentent une description du phénomène. Quelques chercheurs (entre autres Culioli 1974; Milner 1978 et Gérard 1980) offrent des pistes pour une étude grammaticale moins étendue, mieux cernée, mais leurs critères ne sont pas suffisants pour distinguer les exclamatives des autres types de phrases (interrogatives, impératives, etc.) et des unités lexicales qui y sont associées spontanément, comme les interjections.

Pour mieux délimiter le domaine des exclamatives, nous avons recours à la théorie des actes illocutoires, qui présente une vision globale de la langue dans laquelle les exclamatives trouvent une place. Comme les travaux dans le domaine de la pragmatique n'offrent pas toujours les exemples grammaticaux appropriés, nous nous penchons sur des études plus détaillées en grammaire afin de trouver quelles sont exactement les constructions que nous pouvons qualifier d'exclamatives.

Nous présentons ainsi une nouvelle classification de l'exclamation en français, que nous subdivisons en sous-ensembles partageant des caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques. Il est alors intéressant de comparer le système du français de référence (FR) à celui du français québécois (FQ) afin de voir si les tendances observées sont les mêmes dans deux systèmes qui ont évolué en parallèle.